

# ENVIRONNEMENT

LÉGISLATION : Mémorial A - 327 du 1<sup>er</sup> juillet 2022

PRISE D'EFFET: 5 juillet 2022

Recueil réalisé par le

MINISTÈRE D'ÉTAT - SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION

[www.legilux.public.lu/](http://www.legilux.public.lu/)

# **PLAN GÉNÉRAL DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

## **AMÉNAGEMENT**

**Aménagement-Disp. générales  
Aménagement-Plans et directives**

## **ATMOSPHÈRE**

**Atmosphère-Disp. générales  
Atmosphère-Normes de rejets et objectifs de qualité  
Atmosphère-Conv. internationales**

## **BRUIT**

**Bruit-Disp. générales  
Bruit-Règlements d'exécution**

## **CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

**Changements climatiques-Législation  
Changements climatiques-Conv. internationales**

## **CHASSE**

**Chasse-Exercice et amodiation  
Chasse-Permis, marquages, plan, gibier et armes de chasse  
Chasse-Conv. internationales**

## **DÉCHETS**

**Déchets-Disp. générales  
Déchets-Ménagers  
Déchets-Déchets dangereux (et leurs transferts)  
Déchets-Conv. internationales**

## **EAUX**

**Eaux-Pollution, protection et gestion de l'eau  
Eaux-Distribution, Eau potable  
Eaux-Barrages  
Eaux-Conv. internationales**

## **ÉNERGIE**

**Énergie-Disp. générales  
Énergie-Règlements d'exécution**

## **ÉTABLISSEMENTS CLASSÉS**

**Établissements classés-Disp. générales  
Établissements classés-Règlements d'exécution**

## **FORÊTS**

**Forêts-Aménagement des bois administrés**

**Forêts-Boisement**

**Forêts-Exploitation**

**Forêts-Produits accessoires**

**Forêts-Incendies**

**Forêts-Organismes nuisibles**

**Forêts-Déboisement, défrichement et coupes excessives**

**Forêts-Délits ruraux et forestiers**

**Forêts-Poursuite des infractions**

**Forêts-Limites des bois**

**Forêts-Distances prescrites pour la plantation d'arbres**

## **INCIDENCES**

**Incidences-Disp. générales**

**Incidences-Conv. internationales**

## **PARCS**

**Parcs-Disp. générales**

**Parcs-Création de parcs naturels**

## **PÊCHE**

**Pêche-Eaux intérieures**

**Pêche-Permis de pêche**

**Pêche-Exercice de la pêche**

**Pêche-Exclusion de l'amodiation, pêche interdite**

**Pêche-Conseil supérieur**

**Pêche-Eaux frontalières avec l'Allemagne**

**Pêche-Eaux frontalières avec la France et la Belgique**

## **PROTECTION DE LA NATURE**

**Protection de la nature-Disp. générales**

**Protection de la nature-Zones protégées**

**Protection de la nature-Conv. internationales**

## **SUBSTANCES DANGEREUSES**

**Substances dangereuses-Législation**

**Substances dangereuses-Réglementations**

**Substances dangereuses-Conv. internationales**

## **DIVERS**

**Divers-Généralités**

**Divers-Intruments économiques et financiers**

**Divers-Syndicats de communes**

**Divers-Conv. internationales**

# 1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

## Sommaire

Textes communautaires . . . . .	6
Loi du 11 juillet 1957 portant réglementation du Camping (Extrait) . . . . .	6
Règlement grand-ducal du 25 mars 1967 abrogeant et remplaçant l'arrêté grand-ducal du 29 juillet 1957 concernant le classement et les conditions d'installation des terrains de campings (Extrait) . . . . .	7
Décision du Gouvernement du 14 janvier 2000 concernant l'élaboration d'un plan d'occupation du sol «Aéroport et Environs» . . . . .	9
Règlement grand-ducal du 23 mai 2002 arrêtant la composition, l'organisation et le fonctionnement du groupe de travail chargé de l'élaboration du projet de plan directeur sectoriel «stations de base pour les réseaux de télécommunications mobiles» . . . . .	10
Règlement grand-ducal du 14 octobre 2002 arrêtant la composition, l'organisation et le fonctionnement du groupe de travail chargé de l'élaboration du projet de plan directeur sectoriel «décharges pour déchets inertes». . . . .	11
Règlement grand-ducal du 10 janvier 2003 arrêtant la composition, l'organisation et le fonctionnement du groupe de travail chargé de l'élaboration du projet de plan directeur sectoriel «Préservation des grands ensembles paysagers et forestiers» . . . . .	12
Règlement grand-ducal du 25 octobre 2004 concernant le contenu du rapport à présenter par le collège des bourgmestre et échevins en vue d'une éventuelle mise à jour du plan d'aménagement général d'une commune . . . . .	13
Règlement grand-ducal du 25 janvier 2006 déclarant obligatoire le plan directeur sectoriel «stations de base pour réseaux publics de communications mobiles» . . . . .	14
Règlement grand-ducal du 30 juillet 2011 arrêtant la composition, l'organisation et le fonctionnement du groupe de travail chargé de l'élaboration du Plan Directeur Sectoriel «Transports» . . . . .	16
Règlement grand-ducal du 26 septembre 2011 concernant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Comité Interministériel de l'Aménagement du Territoire . . . . .	17
Règlement grand-ducal du 27 août 2013 concernant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire. . . . .	18
Règlement grand-ducal du 26 janvier 2016 arrêtant la composition, l'organisation et le fonctionnement du groupe de travail chargé de l'élaboration du programme directeur d'aménagement du territoire (tel qu'il a été modifié) . . . . .	20
Règlement grand-ducal du 26 février 2016 déclarant obligatoire le plan d'occupation du sol «Structure provisoire d'accueil d'urgence pour demandeurs de protection internationale, déboutés de la procédure de protection internationale et bénéficiaires d'une protection internationale à Diekirch» . . . . .	21
Règlement grand-ducal du 15 mars 2016 déclarant obligatoire le plan d'occupation du sol «Structure provisoire d'accueil d'urgence pour demandeurs de protection internationale, déboutés de la procédure de protection internationale et bénéficiaires d'une protection internationale à Junglinster». . . . .	22
Règlement grand-ducal du 29 mars 2016 déclarant obligatoire le plan d'occupation du sol «Structure provisoire d'accueil d'urgence pour demandeurs de protection internationale, déboutés de la procédure de protection internationale et bénéficiaires d'une protection internationale à Mamer» et portant modification du plan d'occupation «Campus scolaire Tossebiérg et environs» déclaré obligatoire par règlement grand-ducal du 13 mai 2008 . . . . .	23
	./.

Règlement grand-ducal du 24 août 2016 déclarant obligatoire le plan d'occupation du sol «Structure provisoire d'accueil d'urgence pour demandeurs de protection internationale, déboutés de la procédure de protection internationale et bénéficiaires d'une protection internationale à Steinfort» .....	24
Règlement grand-ducal du 8 mars 2017 concernant l'organisation et le fonctionnement de la commission d'aménagement ainsi que l'organisation et le fonctionnement de la cellule d'évaluation.....	25
Règlement grand-ducal du 8 mars 2017 concernant le contenu de l'étude préparatoire d'un projet d'aménagement général .....	27
Règlement grand-ducal du 8 mars 2017 concernant le contenu du plan d'aménagement général d'une commune (tel qu'il a été modifié) .....	31
Règlement grand-ducal du 8 mars 2017 concernant le contenu de la fiche de présentation du plan d'aménagement général d'une commune .....	38
Règlement grand-ducal du 8 mars 2017 concernant le contenu du plan d'aménagement particulier « quartier existant » et du plan d'aménagement particulier « nouveau quartier » .....	38
Règlement grand-ducal du 8 mars 2017 concernant le contenu du rapport justificatif et du plan directeur du plan d'aménagement particulier « nouveau quartier » (tel qu'il a été modifié).....	41
Règlement grand-ducal du 28 juillet 2017 déclarant obligatoire la modification du plan d'occupation du sol « Aéroport et environs » .....	42
Loi du 17 avril 2018 concernant l'aménagement du territoire (telle qu'elle a été modifiée) .....	43
Règlement grand-ducal du 10 août 2018 rendant obligatoire une deuxième modification du plan d'occupation du sol « Aéroport et environs » .....	56
Règlement grand-ducal du 21 mai 2019 rendant obligatoire le plan d'occupation du sol « Härebierg » .....	57
<i>Jurisprudence</i> .....	58
Règlement grand-ducal du <a href="#">10 février 2021</a> rendant obligatoire le plan directeur sectoriel « logement »	
Règlement grand-ducal du <a href="#">10 février 2021</a> rendant obligatoire le plan directeur sectoriel « paysages »	
Règlement grand-ducal du <a href="#">10 février 2021</a> rendant obligatoire le plan directeur sectoriel « transports »	
Règlement grand-ducal du <a href="#">10 février 2021</a> rendant obligatoire le plan directeur sectoriel « zones d'activités économiques »	
Règlement grand-ducal du <a href="#">10 février 2021</a> concernant la composition et l'organisation de la commission de suivi du plan directeur sectoriel « logement »	
Règlement grand-ducal du <a href="#">10 février 2021</a> concernant la composition et l'organisation de la commission de suivi du plan directeur sectoriel « paysages »	
Règlement grand-ducal du <a href="#">10 février 2021</a> concernant la composition et l'organisation de la commission de suivi du plan directeur sectoriel « transports »	
Règlement grand-ducal du <a href="#">10 février 2021</a> concernant la composition et l'organisation de la commission de suivi du plan directeur sectoriel « zones d'activités économiques »	

**voir aussi:**

**[Code communal-Aménagement communal et développement urbain](#)**

Loi du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain.